

# L'ALPHABETISATION A EPINAL AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

*Nicolas PETOT*  
*Université Nancy 2*

Epinal connaît au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle une période de renouveau économique et d'essor démographique. La population passe de 5000 habitants au début du siècle à 6200 en 1772. Pour l'instruction des Spinaliens, la ville dispose de deux écoles, situées dans la petite et dans la grande ville, et d'un collège. Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame s'occupent également de l'éducation des jeunes filles. Dans les écoles, les enfants apprennent d'abord à lire puis à écrire et enfin à compter. L'apprentissage de l'écriture est plus difficile que celui de la lecture. Il est beaucoup plus technique et plus coûteux. Il nécessite de l'habileté de la part du maître, un matériel particulier, un espace suffisant et une posture du corps bien définie. Ces difficultés expliquent que beaucoup d'enfants quittent l'école avant d'avoir appris à écrire. Il existe donc plusieurs niveaux d'instruction et tous les élèves ne possèdent pas les mêmes capacités. Celles-ci apparaissent en mesurant l'alphabétisation de la population spinalienne à partir du relevé des signatures dans les actes de mariage. Le but est de déterminer le taux d'alphabétisation des Spinaliens au cours du siècle et de retracer des évolutions. Cela nécessite de connaître la valeur de la signature et d'apprécier leur qualité graphique. Cette méthode permet de calculer le taux d'alphabétisation des Spinaliens au XVIII<sup>e</sup> siècle et de dégager des éléments d'explication.

## **1.- La méthode de travail**

L'utilisation de la signature pour mesurer l'alphabétisation a suscité de nombreux débats. Avant de commencer à calculer les taux, il faut déterminer la valeur de la signature et définir une méthode précise fondée sur sa qualité graphique et sa lisibilité.

### *1.1.- La valeur de la signature*

Les premières mesures de l'alphabétisation proviennent de l'enquête lancée par Louis Maggiolo, recteur de l'Académie de Nancy, au début de la Troisième République. En 1877, Maggiolo est chargé d'une mission spéciale par le Ministère de l'Instruction Publique. 15928 instituteurs ont été mobilisés pour compter le nombre de mariages et les signatures des époux sur les actes de mariage. Le but est de mesurer les progrès de l'alphabétisation de la population. L'enquête porte sur cinq sondages (1686-1690, 1786-1790, 1816-1820, 1866,

1872-1876). Elle s'appuie sur les signatures des actes de mariage. L'analyse de la signature est à mettre en relation avec les méthodes d'enseignement sous l'Ancien Régime. Certains auteurs comme Yves Castan considère la signature comme indépendante de l'aptitude à lire ou écrire<sup>1</sup>. Pour Jean Meyer, elle représente davantage un stade intermédiaire entre lecture et écriture. François Furet estime que la signature est révélatrice d'une alphabétisation complète. Avec Wladimir Sachs, il a mesuré les progrès de l'alphabétisation par départements et a matérialisé ces données sur des cartes<sup>2</sup>. Jean Quéniart se prononce également sur la valeur de la signature<sup>3</sup>. Il précise que la capacité à lire dépend de l'aptitude à reconnaître lettres et syllabes. Il ajoute qu'il paraît peu vraisemblable qu'une personne sachant lire ne puisse pas tracer même de façon malhabile les lettres de son nom. Jean Quéniart propose donc pour déterminer les taux d'alphabétisation d'évaluer la qualité graphique des signatures. Dans ce but, il a établi une classification avec deux grandes catégories, A et B, divisées en trois sous-groupes. A chaque groupe de signatures correspond un niveau de capacités. La catégorie A rassemble tous ceux qui savent lire et écrire. Jean Quéniart va au-delà du simple comptage des signatures et s'appuie sur des critères de lisibilité, de qualité graphique des lettres. Selon la qualité des signatures, il est possible de retrouver avec certitude les capacités à lire et à écrire des époux. D'autres auteurs comme Guy Astoul ont établi des grilles de signatures pour évaluer leur qualité graphique et en déduire des corrélations avec le niveau d'instruction<sup>4</sup>. L'étude des signatures permet de retrouver les illettrés totaux par l'absence ou la présence de signatures ou la présence d'une simple croix. La présence d'une signature même maladroitement peut rendre compte d'une certaine capacité à lire même de façon rudimentaire. Les signatures informes ou illisibles peuvent cependant traduire l'incapacité à lire mais également à écrire. Les plus belles signatures, quant à elles, montrent que le marié ou la mariée a dépassé le simple niveau de l'instruction élémentaire. Une méthode d'observation et d'évaluation de la qualité graphique des signatures est nécessaire pour retrouver les capacités des époux spinaliens.

## 1.2.- Le traitement des registres et des signatures

La méthode consiste à relever les signatures des époux dans les actes de mariages du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'observation porte sur trois périodes suffisamment longues (1700-1705, 1745-1750, 1785-1790). La première période permet de mesurer l'alphabétisation au début du siècle et de juger de l'efficacité de l'enseignement dispensé dans les écoles. La deuxième coupe a pour but de dégager des évolutions sur le niveau d'instruction des habitants au milieu du siècle. Enfin, le dernier sondage sert à déterminer si l'alphabétisation progresse à la fin du siècle. Les résultats peuvent être mis en parallèle avec ceux de l'enquête de Louis Maggiolo de 1786 à 1790. Pour étudier les signatures, une grille est établie suivant celles de Jean Quéniart ou de Guy Astoul. Cette méthode peut susciter des critiques dues à une certaine

---

<sup>1</sup> - Y. CASTAN, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc 1715-80*, Paris, Plon, 1974, p.116-118.

<sup>2</sup> - F. FURET, W. SACHS, « La croissance de l'alphabétisation en France XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles », *Annales E.S.C.*, 1974, p.714-737.

<sup>3</sup> - J. QUENIART, *Cultures et Sociétés Urbaines dans la France de l'Ouest au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Klincksieck, 1978.

<sup>4</sup> G. ASTOUL, *Les Chemins du savoir en Quercy et Rouergue à l'époque moderne*, Toulouse, Presses de l'Université du Mirail, 1999.

subjectivité de l'évaluation. Cependant, le classement repose sur des critères de lisibilité et de qualité graphique des signatures. Celles-ci ont fait l'objet de plusieurs observations afin de les classer de la façon la plus exacte possible. La grille a été réalisée après avoir examiné de nombreuses signatures.

*Grille de signatures*

Niveaux d'écriture	Capacité à écrire
--------------------	-------------------

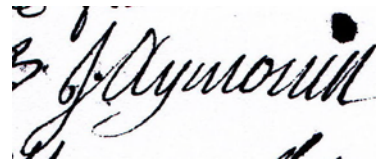
**A**

Écriture très aisée, lettres bien liées et signature très lisible. Présence de pleins et de déliés ; lettres ou majuscules comportant des fioritures. Lettres ayant la même taille et écriture suivant une même direction. Belles signatures paraphées.



**B**

Signature lisible, écriture courante et aisée, lettres attachées et de taille semblable. Écriture suivant toujours une même direction. Nom et prénom pouvant commencer par une majuscule.



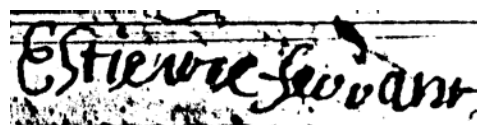
**C**

Écriture plus hésitante, lettres pas toujours liées et de plus grande taille mais signature lisible. Nom et prénom pouvant commencer par une majuscule.



**D**

Lettres séparées, mal formées, de forme plus grossière parfois interverties ou manquantes, et de tailles différentes. Écriture ne suivant pas une ligne droite, signature plus difficile à lire. Contrôle de la main plus hésitant.

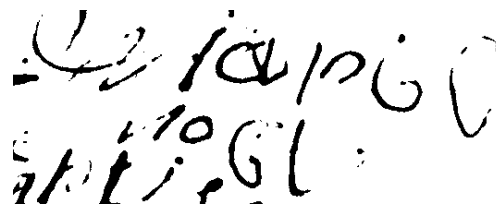


Pour Estienne Ferrant

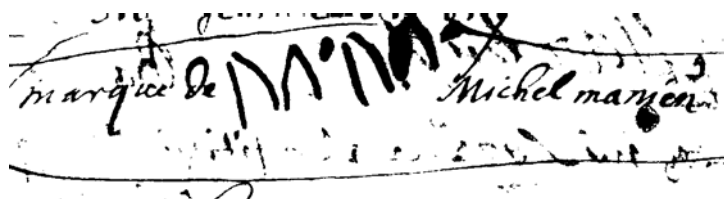
---

## E

Lettres plus grosses, très mal formées, n'ayant pas toujours la même taille, écriture informe ou signature se limitant à des lettres capitales difformes. Fautes dans l'écriture du nom et du prénom. Contrôle de la main inexistant.



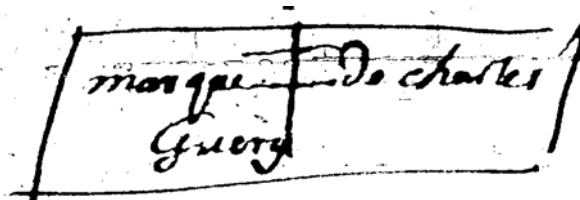
Pour Marie Noël



---

## F

Marques non écrites, signatures en forme de croix ou de symboles de taille différente.



Six catégories ont été définies : A, B, C, D, E, et F. Chacune correspond à un niveau d'écriture. Les signatures des époux sont ainsi placées dans ces six classes en fonction de leur qualité graphique. Les critères d'évaluation reposent sur l'exactitude de la signature, son uniformité, sa lisibilité, les ligatures, la taille des lettres, et le contrôle de la main. Certaines signatures restent cependant difficiles à classer et pourraient se trouver dans deux classes. Cela est surtout vrai pour les signatures des catégories intermédiaires. A partir de cette grille, il est possible d'aller au-delà de la simple présence ou absence de signatures et de mettre en relation la qualité graphique et le niveau d'instruction des Spinaliens. Les plus belles signatures se trouvent dans les catégories A et B. Celles classées en A sont surtout des signatures élaborées avec des paraphes, des fioritures, des pleins et des déliés. Les signatures de la catégorie C sont plus hésitantes ; l'époux ou l'épouse maîtrise moins bien l'écriture, les lettres ne sont pas toujours liées. Les conjoints signant dans les catégories A et B savent lire et écrire sans problème, de façon aisée. Leur niveau d'instruction dépasse sans doute l'enseignement élémentaire. Ces trois premiers groupes de signatures traduisent la capacité à lire et à écrire des mariés. Les signatures des catégories D et E révèlent beaucoup plus de difficultés dans la pratique de l'écriture et de la lecture. Les époux dont les signatures se trouvent dans la classe D ne savent pas bien écrire mais peuvent posséder les rudiments de la

lecture. Ils ont pu apprendre à lire et ont quitté l'école avant d'avoir appris à écrire. Leur apprentissage de la lecture peut leur permettre de tracer les quelques lettres de leur nom. Les signatures de la catégorie E traduisent l'incapacité à écrire. Ces deux groupes expriment de façon plus générale l'absence de maîtrise de l'écriture et un niveau d'instruction ne dépassant l'enseignement élémentaire. Les croix et l'absence de signatures permettent de déterminer le nombre d'illettrés totaux, c'est-à-dire les personnes ne sachant ni lire ni écrire. Ces différences sont un moyen de connaître les capacités des époux ainsi que leur instruction. Les signatures se trouvent également sur les actes de fiançailles. Les époux signent donc deux fois. Les mariés dont l'écriture est hésitante ont souvent des difficultés à signer de la même façon. Cela traduit une maîtrise de l'écriture incertaine. A partir du relevé et du classement des signatures, il est possible de calculer les pourcentages d'hommes et de femmes sachant lire et écrire ou étant illettrés. Des relations sont également établies entre l'alphabétisation et la profession et l'origine géographique des époux. Il s'agit, en effet, de voir l'influence de ces deux facteurs sur les capacités des mariés.

Ces précisions liées à la valeur de la signature ont permis de poser les problèmes dûs à l'enseignement et de définir une méthode pour calculer les taux d'alphabétisation des Spinaliens au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'observation de la qualité graphique des signatures permet de déterminer plusieurs catégories correspondant à différents stades d'assimilation de l'écriture. Cette méthode met en relation l'instruction et l'alphabétisation et donne la possibilité de connaître les capacités des époux face à l'écriture et à la lecture. La présence de la signature ne traduit donc pas forcément la capacité à écrire. C'est pourquoi l'observation de la qualité graphique des signatures est nécessaire pour calculer les taux d'alphabétisation des Spinaliens.

## **2.- L'évolution de l'alphabétisation au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Le dépouillement des actes de mariages porte sur trois périodes du XVIII<sup>e</sup> siècle afin de comparer les taux d'alphabétisation des habitants. Des graphiques sont réalisés à partir des différents taux mesurés. Ceux-ci se composent de deux parties, une pour les hommes et une pour les femmes.

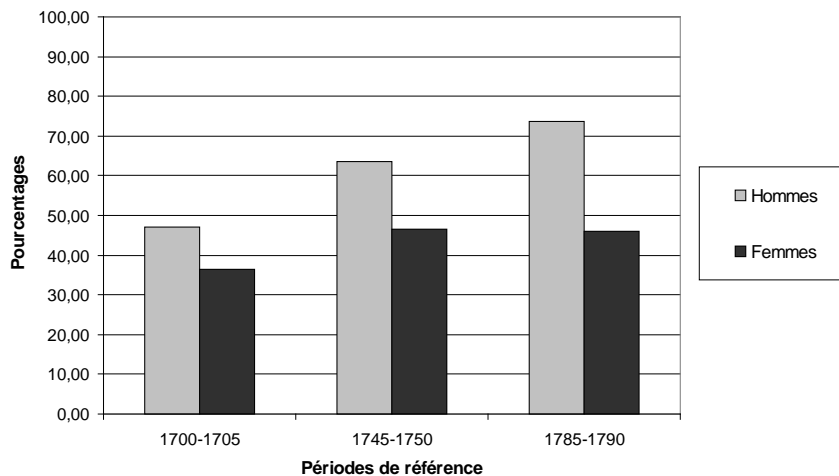


Fig. 1 : Evolution de l'alphabétisation masculine et féminine (signatures A, B, et C).

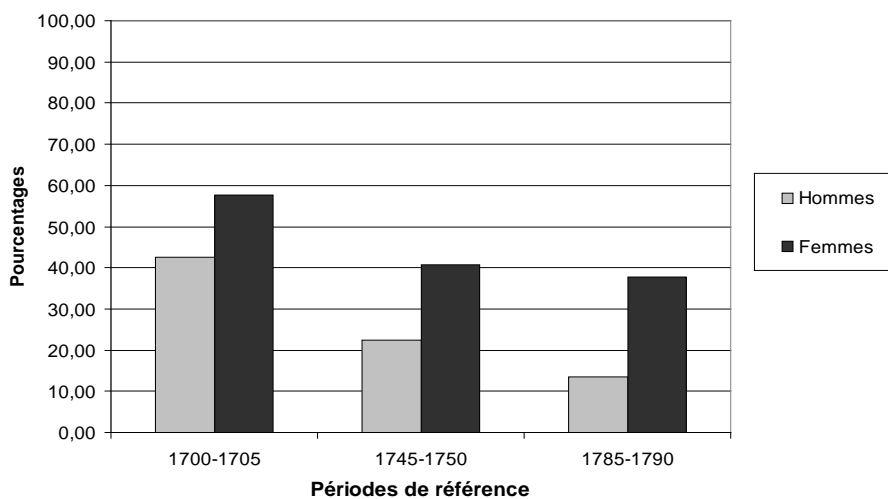


Fig. 2 : Pourcentages des illettrés (signatures F et signatures absentes).

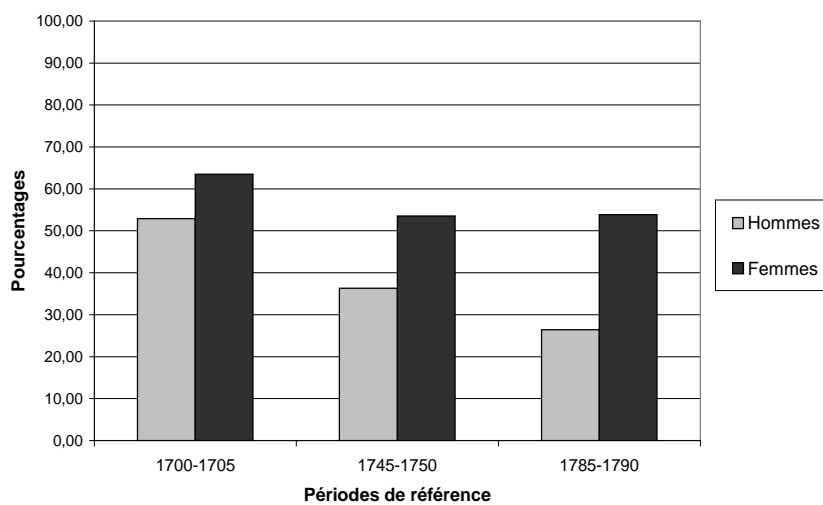


Fig. 3 : Pourcentage des conjoints ne sachant pas écrire (signatures D, E, F, et signatures absentes).

## 2.1.- L'alphabétisation au début du siècle

Le premier sondage porte sur la période 1700-1705 avec 137 mariages<sup>5</sup>. Les mesures s'effectuent à partir d'une classification des signatures reposant sur leur qualité graphique. Le but est de déterminer les taux d'alphabétisation des Spinaliens et de connaître la part des illettrés totaux dans la population. A Epinal, le pourcentage de conjoints sachant lire et écrire et ayant dépassé l'instruction élémentaire est de 26,7%. Cela correspond aux pourcentages des signatures des catégories A et B<sup>6</sup>. Si l'on inclut les signatures de la classe C, le pourcentage de conjoints sachant lire et écrire atteint environ 42%<sup>7</sup>. Ce chiffre représente une estimation de la part alphabétisée de la population spinalienne d'après le relevé des signatures dans les actes de mariage. L'étude séparée des hommes et des femmes apparaît sur le graphique 1. L'écart entre les deux sexes est visible. 47% des époux sont alphabétisés contre 36,5% pour les épouses<sup>8</sup>. La différence entre les deux sexes est d'environ 11 points. Cet écart se retrouve dans les villes de l'Ouest de la France au XVIII<sup>e</sup> siècle où l'alphabétisation a été mesurée<sup>9</sup>. Ces chiffres correspondent au nombre de personnes qui peuvent écrire leur nom ou même beaucoup plus et bien sûr lire quelques lignes ou un livre. Le pourcentage d'illettrés complets reste à déterminer<sup>10</sup>. Le graphique 2 montre les différences entre les hommes et les femmes. Les femmes illettrées représentent environ 57,6% des épouses. En revanche, 42,6% des hommes sont incapables de signer ou ne dessinent qu'une croix. Le graphique 3 donne une perspective plus large et permet de connaître le nombre de personnes ne maîtrisant pas l'écriture<sup>11</sup>. 53% des époux sont dans ce cas contre 63,5% des épouses. Gérald Guéry a mesuré l'alphabétisation des Spinaliens dans son mémoire sur les mariages à Epinal<sup>12</sup>. Il observe qu'au début du siècle, 67% de femmes ne savent pas signer pour 43% d'hommes. Enfin, 23% des hommes et des femmes se trouvent dans une situation intermédiaire entre l'incapacité à signer et une alphabétisation complète.

Ces chiffres concernent l'ensemble des époux et des épouses du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. A travers le relevé des signatures, il apparaît que l'alphabétisation varie selon l'origine géographique et la profession des mariés. Les informations sur les origines concernent surtout les hommes. Sur les vingt et un époux ne venant pas des Vosges, 62% sont illettrés et 71,5%

---

<sup>5</sup> - 137 signatures figurent dans les actes. Cependant pour les hommes, seulement 136 sont prises en compte car la même signature revenait deux fois après un remariage. 137 signatures féminines sont considérées.

<sup>6</sup> - Il s'agit du pourcentage de personnes qui sait lire et écrire de façon certaine et sans problème. Leur niveau d'instruction dépasse l'enseignement élémentaire. Ce chiffre représente un pourcentage minimal de la population alphabétisée.

<sup>7</sup> - Les signatures de la catégorie C posent davantage de problèmes. Elles révèlent une capacité à lire et à écrire existante mais moins assurée que celle des deux premiers groupes. Elles sont plus nombreuses chez les femmes, environ 17,5% des signatures contre 14,5% chez les hommes. Les capacités des femmes à écrire sont moins assurées que celles des hommes.

<sup>8</sup> - Les signatures des catégories A, B, C sont prises en compte. Les pourcentages minimums d'alphabétisation (signatures des catégories A et B) sont de 18,9% pour les femmes et de 34,5% pour les hommes.

<sup>9</sup> - Jean Quéniart s'est intéressé à l'alphabétisation de neuf villes de l'Ouest de la France. La différence entre le taux d'alphabétisation de chaque sexe est comprise entre 11 et 12 points dans quatre villes. Il conclut que l'écart moyen de 10 points doit se retrouver dans de nombreuses villes.

<sup>10</sup> - Ce sont les personnes ne sachant pas signer. Elles se contentent de dessiner une croix ou ne signent pas.

<sup>11</sup> - Les signatures des catégories D et E sont prises en compte avec les croix et l'absence de signatures.

<sup>12</sup> G. GUÉRY, *Le mariage à Epinal aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles*, mémoire de maîtrise, Besançon, Université de Franche-Comté, octobre 1984, p 110.

ne savent pas écrire<sup>13</sup>. L'alphabétisation de la population est donc assurée par les natifs de la ville. Pour les femmes, les renseignements se font plus rares. Deux épouses ne viennent pas d'Epinal. Elles n'apposent qu'une croix sur leur acte. Les époux venant des campagnes vosgiennes sont, quant à eux, peu alphabétisés. La plupart ne font que des croix ou ne signent pas. La profession entraîne des variations dans la mesure de l'alphabétisation. Cette notion peut jouer sur l'instruction reçue par les enfants. Les indications professionnelles ne sont pas systématiquement indiquées pour tous les époux. Celles pour les femmes sont absentes. Au début du siècle, les catégories totalement alphabétisées sont les nobles, les officiers de la Ville ainsi que les métiers de la justice. Les capacités des époux sont liées à l'exercice de la profession. Les signatures des avocats, des nobles appartiennent aux classes A ou B, voire C. Pour les femmes, la profession du père de la mariée joue sur son alphabétisation. Les filles d'avocats et de médecins présentent un très bon niveau d'instruction. Les personnes les plus illettrées se retrouvent parmi les manœuvres et les laboureurs. Cependant, ces métiers concernent trois personnes dans les actes. Les deux manœuvres ne signent pas et la signature du laboureur révèle l'absence de maîtrise de l'écriture. Certains artisans sont aussi touchés par l'analphabétisme. Les artisans du bâtiment sont 71% à ne pas savoir écrire et 57% sont complètement illettrés<sup>14</sup>. Les artisans du vêtement présentent un taux d'alphabétisation faible : 60% sont incapables de lire et d'écrire. Les cordonniers maîtrisent tous la lecture et l'écriture. Les artisans-outilleurs sont alphabétisés à 80%<sup>15</sup>. Un quart des marchands semblent alphabétisés. Mais ils ne sont que quatre dans les actes. Ces chiffres ne permettent pas de généraliser ce niveau d'instruction à l'ensemble des marchands spinaux. Les fils et les filles de marchands font de belles signatures dans les actes. Parmi les bourgeois retrouvés dans les actes de mariage, il y a autant de personnes instruites qu'illettrées. Les soldats en garnison à Epinal sont au nombre de quatre dans les actes de la période. Ils sont trois à être parfaitement alphabétisés. Ces chiffres ne présentent que quelques tendances ou ne sont révélateurs que de l'instruction d'un seul individu. Ils ne doivent pas être généralisés à l'ensemble des catégories professionnelles d'Epinal. Les représentants des différents métiers ne sont pas suffisamment nombreux dans les actes de mariages pour tirer des conclusions globales sur l'alphabétisation de chaque groupe.

## 2.2.- *Les changements au milieu du siècle :*

La mesure de l'alphabétisation au milieu du siècle porte sur 267 mariages entre 1745 et 1750<sup>16</sup>. Les signatures des catégories A et B atteignent 33,1%. Cela signifie qu'un tiers des conjoints savent bien lire et écrire et ont reçu une instruction dépassant le niveau élémentaire. La progression par rapport au premier relevé est de 6 points. Avec les signatures de la catégorie C, le taux d'alphabétisation passe à 55%, soit une progression de 13 points. Plus de la moitié des époux sont alphabétisés au milieu du siècle. Ce taux est élevé. Cependant, les signatures de la catégorie C sont relativement nombreuses. Cela prouve que toute la

---

<sup>13</sup> - Signatures des catégories D, E, F et absence de signatures.

<sup>14</sup> - Les maçons, les charpentiers, les serruriers, les carriers, les plâtriers appartiennent à cette catégorie. Ils sont sept dont le métier est indiqué pour le début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>15</sup> - Ce sont des tonneliers, des selliers...

<sup>16</sup> - 267 signatures masculines et féminines sont prises en compte.



population alphabétisée ne maîtrise pas de la même façon l'écriture. Nombreux sont ceux qui semblent se situer dans une situation intermédiaire entre une alphabétisation complète et l'illettrisme. Le graphique 1 montre l'écart qui s'affirme entre les hommes et les femmes au milieu du siècle. 63,7% des hommes sont alphabétisés contre seulement 46,4% des femmes. Malgré l'écart, les taux d'alphabétisation des deux sexes sont en hausse sur le graphique. Celui des hommes gagne 16 points en 45 ans et celui des femmes presque 10 points. Les signatures classées A et B connaissent une plus forte progression chez les hommes que chez les femmes. Le nombre de signatures moins assurées croît également. Le mouvement général de l'alphabétisation est donc à la hausse. Le nombre de conjoints illettrés diminue au milieu du siècle. Le pourcentage atteint 31,6%. L'illettrisme recule de 18 points. Les différences entre les hommes et les femmes apparaissent sur le graphique 2. 40,8% des femmes et 22,7% des hommes sont incapables de signer ou ne dessinent qu'une croix. La baisse du nombre d'illettrés est nette chez les deux sexes<sup>17</sup>. Les progrès de l'alphabétisation au milieu du siècle sont donc importants. Le pourcentage des hommes et des femmes ne maîtrisant pas l'écriture s'élève à 44,9%<sup>18</sup>. Les catégories intermédiaires C, D, E représentent 35,2% des signatures. Ce chiffre augmente par rapport au début du siècle au profit des croix et des signatures absentes. Cela signifie que le nombre de personnes complètement ignorantes est moins important qu'au début du siècle. L'absence de signatures est également plus rare. Tous les mariés entre 1745 et 1750 tracent au minimum une croix. Quant aux femmes, il n'y en a qu'une qui ne signe pas pendant la période. Le recul de l'illettrisme observable à Epinal se confirme dans les villes étudiées par Jean Quéniart, à Caen et à Rouen notamment.

Une fois encore l'origine géographique et la profession sont à prendre en compte. La moitié des époux qui ne sont pas nés à Epinal sont majoritairement alphabétisés. En revanche, les illettrés représentent 36,1% du total des mariés ne venant pas d'Epinal. Ce groupe se caractérise par la présence systématique de signatures ou tout au moins de croix. Les mentions relatives à la profession sont plus rares dans les actes du milieu du siècle. Les métiers de la justice et de la médecine sont indiqués. Les représentants de ces métiers tracent des signatures figurant dans les catégories A et B. Ils sont parfaitement alphabétisés. La qualité graphique de leurs signatures révèle une maîtrise complète de l'écriture. Ces personnes ont reçu une instruction supérieure, indispensable pour l'exercice de leur profession. Les autres métiers connus sont un marchand, un orfèvre, et un imprimeur. Ils présentent eux aussi un bon niveau d'alphabétisation. Leurs signatures appartiennent aux catégories A, B, et C. L'alphabétisation des soldats est plus contrastée avec plusieurs cas de figure. Pour les femmes, une Dame de l'Eglise Saint-Goëry signe son acte de mariage : elle sait lire et écrire.

L'alphabétisation des Spinaliens progresse nettement au cours du siècle. Les signatures des premières catégories augmentent. L'analphabétisme recule en 45 ans pour les hommes et pour les femmes.

---

<sup>17</sup> - La diminution est de 17 points pour les femmes et de 20 points pour les hommes.

<sup>18</sup> - Ce pourcentage est établi en comptant les signatures des catégories D, E, F et l'absence de signatures.

### 2.3.- L'alphabétisation à la fin du siècle

Ces mesures portant sur les années 1785-1790 permettent de connaître l'alphabétisation des Spinaliens à la fin du siècle<sup>19</sup>. Des comparaisons sont également possibles avec les résultats de l'enquête de Maggiolo<sup>20</sup>. Les signatures des catégories A et B passent de 35 à 36% soit une progression légère de 1 point par rapport au précédent sondage. Le fait singulier qui apparaît derrière ces chiffres est la stagnation de l'alphabétisation féminine. A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, 22,2% des épouses maîtrisent très bien la lecture et l'écriture contre 22,8% entre 1745-1750. 49,8% des hommes sont dans ce cas. Par conséquent, un Spalien sur deux sait bien lire et écrire et possède une instruction dépassant le niveau élémentaire. Les pourcentages des signatures masculines classées A et B sont supérieurs à ceux des siècles précédents<sup>21</sup>. En ajoutant les signatures de la classe C, le taux d'alphabétisation général atteint 59,7%. La progression se poursuit chez les hommes avec 73,6% de mariés alphabétisés. Le pourcentage femmes sachant lire et écrire se maintient autour de 46%. La différence entre les deux sexes est de 27 points. Le taux d'alphabétisation féminine demeure très important pour l'époque malgré la stagnation. L'illettrisme poursuit sa régression ; le taux passe à 25,63%. Il se décompose de la façon suivante : 37,7% des femmes ne savent ni lire ni écrire et 13,5% des hommes sont dans le même cas (cf. graphique 2). Ces résultats sont proches de ceux mesurés par Gérald Guéry. Pour les années 1787-1790, il trouve 38% de femmes analphabètes et 12% d'hommes<sup>22</sup>. Le pourcentage de conjoints ne sachant pas écrire est en baisse et atteint 40%<sup>23</sup>. L'analphabétisme recule nettement. De plus, le pourcentage de croix diminue chez les hommes et chez les femmes. Ce recul s'accompagne d'un nombre toujours élevé de signatures intermédiaires<sup>24</sup>. L'écriture progresse au détriment des croix. Cela signifie que l'écriture est mieux maîtrisée par les Spaliens. Les résultats de l'enquête Maggiolo confirment également le recul de l'illettrisme dans les Vosges. Le pourcentage de femmes signant leur acte se situe entre 60 et 70%. Ce chiffre est compris entre 90% et 100% pour les hommes. Les résultats de nos mesures sont assez proches de ceux de l'enquête Maggiolo<sup>25</sup>. Ces chiffres montrent le bon comportement de la ville et du département en matière d'alphabétisation.

Les hommes et les femmes nés hors des Vosges participent au bon niveau d'instruction de la population. Leur taux d'alphabétisation est de 73%, dont 42% maîtrisent parfaitement l'écriture et la lecture. La progression est constante dans ce groupe par rapport aux sondages précédents. Concernant les illettrés totaux, le pourcentage est de 16%. Les principales caractéristiques de l'alphabétisation spinalienne sont observables pour ce groupe : recul des croix, progression des signatures des catégories intermédiaires et augmentation des signatures classées A et B. Contrairement au début du siècle, ce groupe de personnes participe

---

<sup>19</sup> - Cette période compte 310 mariages. 310 signatures féminines sont prises en compte. Seulement 303 signatures masculines sont étudiées. Certaines reviennent deux fois lors d'un remariage. Elles ne sont donc prises en compte qu'une seule fois.

<sup>20</sup> - Un des sondages de l'enquête de Maggiolo porte sur 1786-1790.

<sup>21</sup> - Les signatures classées en A représentent 8,25% du total des signatures et les signatures classées en B représentent 35,6%.

<sup>22</sup> - G. GUÉRY, *op.cit.*, p.110.

<sup>23</sup> - Signatures des catégories D, E, F et les signatures absentes.

<sup>24</sup> - Elles représentent 39,3% des signatures.

<sup>25</sup> - 62,25% des femmes signent leur acte et 86,46% des hommes.

de l'alphabétisation de la ville. La diffusion de l'instruction varie également selon la profession. Les indications sur les métiers sont plus nombreuses que dans les actes de la période médiane. Les catégories complètement alphabétisées touchent davantage de métiers. Si les nobles et les officiers royaux sont toujours aussi bien instruits, les métiers de la justice, de la médecine et de la culture maîtrisent parfaitement la lecture et l'écriture. Leurs signatures sont presque toutes classées dans les classes A et B. L'instruction des filles et des fils d'avocats, de nobles ou de médecins demeure complète. Dans les autres catégories, plusieurs évolutions se dessinent. Aucun groupe n'est totalement illettré. 84% des laboureurs et des jardiniers mentionnés dans les actes sont alphabétisés. 54% des manœuvres sont dans ce cas. Les professions modestes comme les domestiques semblent aussi bien instruites. Les marchands enregistrent une forte progression de leur alphabétisation. Le taux s'élève à 70% à la veille de la Révolution. Ce chiffre semble plus proche de la réalité que celui de la première période. Le taux d'alphabétisation des soldats se maintient autour de 77% avec 15% de signatures classées A. Cela peut s'expliquer par la présence dans les actes de soldats gradés et de nobles. Enfin, les artisans, qui représentent 52% des professions mentionnées dans les actes. Les artisans de luxe<sup>26</sup> sont totalement alphabétisés. L'instruction progresse chez les artisans du bâtiment passant à 64,5%. Les artisans du vêtement enregistrent eux aussi une augmentation de leur capacité à lire et à écrire : 6% de ces artisans présents dans les actes sont analphabètes. L'alphabétisation des artisans-outilleurs atteint désormais 93%. Ainsi, le mouvement général de l'instruction des différentes catégories professionnelles est à la hausse. Il se calque sur la progression générale de l'alphabétisation. Mais ces résultats demeurent tout de même à nuancer en raison de l'irrégularité des indications sur les métiers et de leur présence dans les actes par rapport à leur poids réel dans la société.

### **3.- Les éléments d'explication de l'alphabétisation**

L'alphabétisation augmente de façon générale au XVIII<sup>e</sup> siècle à Epinal. Ce mouvement d'ensemble est continu sur la période. Le niveau d'instruction des Spinaliens s'améliore au cours du siècle d'après l'observation des signatures. Plusieurs raisons permettent d'expliquer les progrès de l'alphabétisation.

#### *3.1.- Commentaires et explications*

La division en plusieurs catégories de signatures permet de qualifier les rapports à l'écriture. Certains facteurs comme l'origine géographique ou le statut social entraînent des variations. Chaque période chronologique apporte des nuances. Les chiffres concernant les hommes et les femmes permettent de dégager plusieurs explications et de formuler plusieurs hypothèses. Le mouvement d'ensemble de l'alphabétisation à Epinal connaît une hausse continue sur la période. Le nombre d'illettrés est en constante diminution. Cela signifie que le nombre de Spinaliens et de Spinaliennes possédant une bonne maîtrise de l'écriture et de la lecture augmente. Ce phénomène est à mettre en relation avec la présence croissante du livre

---

<sup>26</sup> - Ce sont les orfèvres, les horlogers...

dans les intérieurs spinaliens. Le pourcentage des livres dans les foyers est en hausse au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'étude détaillée montre le développement des signatures classées dans les catégories A et B. Les belles signatures avec des paraphes, des fioritures sont quasiment absentes chez les femmes au début du siècle. Elles deviennent plus nombreuses au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces types de signatures sont plus fréquents chez les hommes. Les signatures de la catégorie B connaissent une augmentation importante. Cela prouve que davantage de gens écrivent avec aisance. La qualité graphique s'améliore et l'assimilation de l'écriture est plus poussée. En revanche, les femmes semblent posséder une moins bonne maîtrise de l'écriture que les hommes. Les signatures de la catégorie C sont plus nombreuses à partir du milieu du siècle. Les mariés alphabétisés se partagent en deux groupes. L'observation des signatures des actes de mariage montre clairement la séparation en ce qui concerne l'écriture. Le critère de distinction est la qualité graphique. D'un côté, des conjoints ayant une écriture aisée, fluide. De l'autre, des conjoints signant de façon plus hésitante, moins assurée. Les femmes sont plus nombreuses dans ce cas. Les signatures des hommes alphabétisés se classent majoritairement dans les catégories A et B. Le groupe des personnes alphabétisées n'est pas uniforme. La maîtrise de l'écriture reste très inégale selon les cas d'après les signatures des actes de mariage. La moins bonne maîtrise de l'écriture des femmes peut expliquer en partie la stagnation de l'alphabétisation féminine à la fin du siècle. Il apparaît de façon générale que les femmes semblent avoir une écriture moins assurée. Leurs signatures appartiennent surtout aux catégories intermédiaires. L'autre information est le recul de l'illettrisme. Cette diminution s'accompagne de l'augmentation des signatures des catégories D et E. L'écriture gagne du terrain par rapport aux croix. Deux groupes se dessinent encore une fois ; les illettrés totaux et les personnes formant les quelques lettres de leurs noms. Les résultats de la mesure de l'alphabétisation permettent donc de déterminer le rapport à l'écriture des habitants.

Les progrès de l'alphabétisation peuvent s'expliquer de plusieurs façons. Les évolutions constatées sont liées au progrès de l'instruction. Epinal dispose de deux écoles qui remplissent leur rôle. Elles permettent aux jeunes enfants d'apprendre à lire, à écrire et à compter. Les maîtres sont compétents et bien formés. Grâce à leurs capacités, les enfants peuvent apprendre dans de bonnes conditions. L'aptitude des maîtres est importante car l'apprentissage de la lecture et surtout de l'écriture est difficile et technique. L'apport des maîtres est indispensable pour l'efficacité de l'enseignement. Les maîtres doivent connaître les règles, donner des exemples, corriger des éventuelles erreurs. Le contrôle des autorités de la ville est d'ailleurs très strict pour la nomination des maîtres. Cela apparaît dans les traités passés avec les régents d'école. Les officiers de la ville et le curé se renseignent sur les capacités du futur maître ainsi que sur ses mœurs. Ils veillent à ce qu'il puisse bien apprendre aux enfants la lecture et l'écriture. Les progrès de l'alphabétisation masculine s'explique par la scolarisation plus importante des garçons. Les filles n'ont pas toujours accès aux écoles et ne bénéficient que de l'action des congrégations religieuses. Cependant, le rôle des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à Epinal est à souligner. Elles permettent aux jeunes filles d'apprendre les rudiments ainsi que des activités pratiques. Les progrès de l'instruction des filles sont à mettre en relation avec le travail des Sœurs de la Congrégation. Les filles ont accès au livre et peuvent apprendre à lire et à écrire. Le rôle des parents est à souligner. S'ils sont suffisamment alphabétisés, ils peuvent apprendre la lecture et l'écriture à leurs enfants. Les mariés du milieu du siècle dont l'instruction progresse deviennent parents à la fin du

siècle. Les progrès de l'instruction des parents profitent aux enfants. L'intervention des parents est aussi en rapport avec leur situation professionnelle. Les personnes des catégories aisées ont les moyens suffisants pour que leurs enfants puissent entrer à l'école et poursuivre leurs études au-delà du niveau élémentaire. De plus, les avocats, les médecins maîtrisent déjà l'écriture et la lecture et peuvent transmettre ces savoirs à leurs enfants. Les commerçants accordent de l'importance à l'éducation de leurs enfants, appelés à prendre leur succession. L'alphabétisation de ces catégories professionnelles est en rapport avec les exigences de leur activité. A l'inverse, les parents exerçant des métiers plus modestes savent moins lire et écrire. Ils ne peuvent pas assurer l'instruction de leurs enfants à la maison. Ils ont peut-être exercé leur profession très tôt et n'ont pu aller à l'école. Les progrès de l'alphabétisation dans les Vosges s'explique par le réseau de petites écoles des campagnes vosgiennes ainsi que par le rôle des congrégations religieuses. Celles-ci sont à l'origine des avancées de l'instruction féminine.

### *3.2.- La situation d'Epinal par rapport à l'ensemble de la France*

Les résultats de l'enquête Maggiolo permettent de replacer les données sur l'alphabétisation à Epinal dans une perspective plus large et de voir la situation de la ville par rapport à d'autres cités. Les données fournies par Maggiolo et les cartes donnent la possibilité de juger de la position d'Epinal en matière d'alphabétisation. Le nombre d'illettrés est en baisse au cours du siècle. Cette diminution n'est pas spécifique à Epinal. Le recul de l'illettrisme s'observe dans plupart des villes de France au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les progrès de l'alphabétisation à Epinal sont communs à d'autres villes. Les cartes montrent ces similitudes. Les différences portent essentiellement sur les taux qui varient selon les villes. L'alphabétisation masculine progresse de façon continue mais celle des femmes stagne. Epinal occupe une position favorable en matière d'instruction masculine. A ce titre, Epinal se rapproche des plus grandes villes comme Rouen où l'alphabétisation progresse et l'illettrisme atteint environ 20% à la veille de la Révolution. Epinal connaît donc une situation similaire à celle des villes du Nord de la France. Epinal et les Vosges en général se situent dans une position favorable en matière d'alphabétisation. Epinal est un exemple du bon niveau d'instruction des habitants en Lorraine au même titre que Nancy ou Metz. La Lorraine se caractérise par des taux d'alphabétisation élevés et un recul de l'illettrisme au XVIII<sup>e</sup> siècle. Malgré sa taille, Epinal illustre bien la situation de la Lorraine au cours du siècle. Sur les cartes de l'alphabétisation, la Lorraine se distingue par des taux élevés. Le rôle des écoles et des Congrégations religieuses est prépondérant. La région est en effet bien pourvue en écoles afin d'instruire les jeunes enfants. Les initiatives des Congrégations religieuses sont aussi nombreuses. De plus, l'action des écoles concerne aussi bien les villes que les campagnes. Les écoles de campagne sont bien implantées et touchent davantage de personnes. Les progrès de l'instruction ne se limitent donc pas seulement aux habitants des villes. Les ruraux sont aussi touchés. Les progrès de l'alphabétisation sont liés au développement de la lecture et du livre dans les maisons. Les Lorrains peuvent se procurer plus facilement des livres grâce aux libraires et aux marchands ambulants qui parcourent les villes ou les campagnes. Ces ouvrages servent à pratiquer la lecture ou à apprendre à lire.

De façon plus générale, Epinal se situe dans une des parties les plus instruites de la France : le Nord et le Nord-est. D'après les résultats de l'enquête Maggiolo, cette partie apparaît plus favorisée en matière d'alphabétisation. Les cartes montrent l'avance de la France du nord. C'est dans cette partie que se trouvent les villes avec les meilleurs taux d'alphabétisation. Celles-ci se situent en effet au nord de la ligne allant de Saint-Malo à Genève. Les villes du Sud de la France sont moins alphabétisées, à l'exception des villes à forte communauté protestante. Epinal est donc conforme aux tendances globales observées pour l'ensemble de la France. Elle se situe dans un ensemble de forte alphabétisation. Sa situation est ainsi similaire à celle des grandes villes du Nord de la France comme Rouen. Les Vosges font partie des départements en avance en matière d'alphabétisation. L'illettrisme recule au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le mouvement de l'alphabétisation à Epinal semble donc conforme à celui des villes du Nord de la France.

\*  
\* \*

### *Conclusion*

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'alphabétisation progresse à Epinal. Le taux global augmente. Dans le même temps, le nombre d'illettrés diminue nettement et de façon continue. Ces observations apparaissent à travers le relevé des signatures des époux spinaliens dans les actes de mariages. Les mesures sur l'alphabétisation sont rendues possibles grâce à une méthode fondée sur la qualité graphique des signatures. Cela permet de connaître les capacités des époux, leur rapport à l'écriture ainsi que leur niveau d'instruction. Il est important de ne pas se contenter d'un simple relevé à partir de la présence ou de l'absence de signatures. Epinal se signale donc par des progrès de l'alphabétisation. Plus de Spinaliens savent lire et écrire au cours du siècle. Cependant, la maîtrise de l'écriture reste inégale selon les époux. Tous n'écrivent pas avec aisance. Le cas d'Epinal n'est pas original. L'avancée de l'alphabétisation et le recul de l'illettrisme ne sont pas spécifiques à la ville. Ces phénomènes se retrouvent dans les autres villes du Nord de la France. Epinal est d'ailleurs conforme à la situation des autres villes de cette partie du pays en matière d'alphabétisation. Les progrès de l'instruction sont à mettre en relation avec le développement de la lecture et du livre dans les foyers. Le nombre de lecteurs augmente et davantage de personnes peuvent accéder à l'imprimé. Les progrès de l'alphabétisation ne sont pas propres au XVIII<sup>e</sup> siècle et se poursuivent au siècle suivant.